

ÉLECTIONS EN RD DU CONGO

Est-on devant une impasse ?

Le 18 novembre 2016, des représentants de la diaspora congolaise appelaient à se rassembler pour défendre la démocratie et les droits humains dans leur pays d'origine. Les revendications politiques sont bien présentes et nous, membres de la société civile, avons le devoir de rappeler à nos responsables politiques quels sont les principes incontournables, les lignes rouges qui ne peuvent être franchies, au risque de voir l'Afrique centrale s'embraser. Des pistes existent, des acteurs tels que l'Eglise catholique congolaise nous montrent aujourd'hui comment sortir de l'impasse.

Le constat est triste mais clair: l'Afrique centrale s'embourbe et fait marche arrière par rapport aux progrès constatés par le passé en matière de démocratisation des droits humains. Si certains considèrent cette introduction en la matière comme une ingérence à la souveraineté nationale, d'autres, comme la société civile locale ou les diasporas présentes dans notre pays, aimeraient nous voir réagir de façon plus prononcée.

A Kinshasa, les "événements" des 19 et 20 septembre derniers font craindre le pire pour les mois à venir. On a dénombré près de 50 morts, ainsi que de nombreux blessés et disparus à la suite des manifestations anti-Kabila dans la capitale congolaise. Si, d'un côté, le Président congolais temporise et ne dit pas - officiellement du moins - sa volonté de rester au pouvoir, d'un autre côté, ses gestes politiques, comme l'instrumentalisation de la Commission électorale Indépendante (CENI) et de la Cour Constitutionnelle, sont autant de preuves de son intention de se maintenir à la tête du pays. La question est donc... jusqu'à quand et à quel prix?

Impasse ou blocage temporaire?

L'Eglise congolaise s'est mise au service d'un dialogue qu'elle souhaite inclusif. Il est maintenant clair que les élections n'auront pas lieu, comme prévu par la Constitution, le 20 décembre 2016. Mais est-on pour autant dans une impasse? Non, car de nombreuses initiatives peuvent être prises pour éviter le chaos. La Conférence épiscopale congolaise (CENCO) s'est d'ailleurs mise au service d'un dialogue, qu'elle souhaite inclusif: en servant d'intermédiaire entre le Président Joseph Kabila et le Rassemblement de l'opposition, elle souhaite un consensus large pour le respect de la démocratie. Les garde-fous à ne pas dépasser sont bien présents et il s'agit de ne pas décrédibiliser le processus de transition: les élections devraient avoir lieu en 2017, et non pas en 2018 comme annoncé par la CENI. Techniquement, il est prouvé que les élections peuvent être organisées en huit mois, enregistrement des électeurs compris! Soyons réalistes: en l'état actuel, la RDC n'a pas les moyens de financer entièrement ses élections. Le Congo aura besoin de l'appui occidental. Des USA, bien sûr, mais également de l'Europe et donc de la Belgique. L'élection de Donald Trump à la tête des Etats-Unis ne fait que renforcer le besoin d'un positionnement européen fort.



Après les Burundais, c'est au tour des citoyens congolais de craindre le pire pour leur pays

La voix de l'Eglise congolaise semble avoir, en partie en tout cas, été entendue par le Conseil de l'Union européenne du 17 octobre. En effet, les ministres des Affaires étrangères condamnent fermement les actes de violence commis à l'encontre des citoyens congolais et appellent au respect des Droits humains et de l'état de droit. L'Union Européenne (UE) fait un pas en plus et avertit très clairement ses interlocuteurs congolais: elle utilisera tous les moyens en sa possession, y compris "le recours à des mesures restrictives individuelles contre ceux qui sont responsables de graves violations des droits de l'Homme". Bien entendu, nous, défenseurs des droits humains européens comme congolais, aurions souhaité que nos représentants politiques aillent plus loin. Nous comprenons que la menace est parfois plus efficace que la sanction elle-même. Mais, à l'avenir, un discours trop clément dicté par le principe de non-ingérence, risquerait de renforcer l'immobilisme congolais.

L'intransigeance est nécessaire

Il nous paraît dès lors important de rappeler les conditions pour que, dans les mois qui viennent, s'ouvrent

zéro pour tout usage excessif de la force et incitation à la violence par les agents des forces de sécurité et officiers de l'armée qui reçoivent par ailleurs une formation ou tout autre soutien, notamment financier, de la part de l'UE ou de ses états membres. Concernant la situation dans l'Est de la RDC, nos décideurs politiques doivent user de leur influence diplomatique pour demander aux Etats membres du Conseil de Sécurité des Nations Unies de mettre en place une enquête indépendante sur les massacres de Beni et Lubero, enquête qui n'empièterait pas sur les initiatives locales de règlement des conflits communautaires, mais qui agirait en complément de celles-ci.

De même, le respect de la Constitution n'est pas négociable. Dans leur déclaration, les ministres européens des Affaires étrangères ont montré leur volonté d'appuyer le processus électoral en débloquent les fonds. Dans les semaines qui viennent, une communication claire à l'égard des autorités congolaises sera essentielle au processus: nous devons montrer notre détermination à défendre le respect des articles de la Constitution congolaise qui consacrent le principe d'alternance démocratique, tels que le nombre et la durée des mandats présidentiels autorisés ou le mode de scrutin présidentiel (Articles 70 et 220 de la Constitution), et exprimer fortement le refus de l'UE de voir le Président Kabila se maintenir au pouvoir par l'intermédiaire d'un troisième mandat et/ou d'un "glissement" du processus électoral. Si le temps est contre nous, l'esprit de la Constitution congolaise doit être respecté... les principes d'alternance et de transparence sont donc non négociables. La récente nomination d'un Premier ministre de transition est certes perçue comme un premier geste de bonne volonté de la part du Président, mais le choix de Samy Badibanga suscite de la méfiance parmi les observateurs. Issu du parti de l'opposition UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social), il avait été exclu de celui-ci alors que, suite à l'élection controversée de Kabila en 2011, il avait refusé de suivre l'injonction de ne pas siéger à l'Assemblée nationale. L'enjeu c'est la paix en République Démocratique du Congo, mais aussi ici, où la frustration de nos compatriotes d'origine africaine se fait de plus en plus sentir.

✉ Axelle FISCHER
(Commission Justice & Paix)